

ANNÉE 1964 -0- N° 46 /PR/SGG.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

SUR proposition du Président du Conseil, Chef du Gouvernement,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;

VU le Décret n°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°27/GPRD/SGG. du 21 Janvier 1964, fixant la composition des Cabinets Ministériels ;

VU l'ordonnance n°15/GPRD/SGG. du 21 Janvier 1964, fixant les rémunérations des personnels servant dans un cabinet ministériel ;

Le Conseil des Ministres entendu ,

D É C R Ê T E :

Article 1er.- Monsieur BATOKO Mohamed, est nommé Chargé de Mission au Cabinet du Président du Conseil, Chef du Gouvernement ,

Article 2.- Le présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 27 Mars 1964.

Par le Président de la République,
le Président du Conseil;

S.M.APITHY

J.AHOMADEGBE-TOMETIN

le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan;

F. APLOGAN

AMPLIATIONS:

PR	5
PC	15
SGG	4
DGF	4
DFP + DP	4
Ass.Nat.	2
Intéressé	1
Autres	2